

## COMISSÃO DA CEDEAO

### COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



### ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

## APPEL A CANDIDATURES

**Pour la Sélection de Consultants pour l'évaluation de propositions de Projets Promotion de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local en Afrique de l'ouest et au Tchad.**

**Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes (PRAOP, Phase 3)**

**Référence : ARAA/PRAOP3/2022/SCI/20**

**Date de publication : 29 juin 2022.**

**Date limite de Dépôt : 20 juillet 2022**

## 1- Contexte

Dans le cadre de l'opérationnalisation de sa Politique agricole régionale, l'ECOWAP adopté en 2005, la Commission de la CEDEAO a entrepris la mise en œuvre de deux importants programmes avec pour objectif de valoriser l'apport des jeunes pour des systèmes alimentaires plus performants :

- L'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest, lancée par la CEDEAO en 2016, offre l'opportunité d'actions structurées visant à améliorer la situation et protéger le marché local du lait. Cette stratégie a pour vision « Une Afrique de l'Ouest qui émerge parmi les bassins laitiers du continent africain et accroît progressivement sa contribution aux échanges régionaux de produits laitiers d'origine communautaire ».
- La stratégie régionale d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvo-pastoral et halieutique. Cette stratégie a pour objectif général de « faciliter le maintien et l'insertion socio-professionnelle des jeunes (hommes et femmes) dans le secteur agrosylvo-pastoral, halieutique et les chaînes de valeur agroalimentaires » pour : (i) réduire le sous-emploi et le chômage des actifs et, (iii) minimiser l'exode rural et les migrations incontrôlées ».

La troisième phase du Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes (PRAOP 3) s'inscrit dans la mise en œuvre combinée des deux programmes d'investissement prioritaires élaborés pour opérationnaliser les stratégies régionales décrites plus haut. Elle vise à contribuer à l'augmentation substantielle des investissements dans les chaînes de valeur du lait local pour accroître les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes en chômage ou en sous-emploi, dans une perspective de décélération de l'exode rural et de l'émigration non contrôlée en Afrique de l'Ouest.

L'objectif global du programme est de contribuer à réduire l'exode rural et l'émigration incontrôlé des jeunes à travers leur insertion professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et au Tchad.

Spécifiquement l'action permettra d'améliorer l'accès des jeunes (hommes et femmes) à des emplois décents et rémunérateurs dans les chaînes de valeur du lait local dans les zones ciblées, à travers des initiatives conduites par la CEDEAO, les États, les organisations socioprofessionnelles agricoles et le secteur privé.

Les principaux résultats attendus sont :

- Les opportunités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes (hommes et femmes) dans la filière lait local sont accrues, grâce aux projets pilotes ;
- Les performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local sont améliorées, à travers l'accroissement de la productivité et de la production laitières des systèmes d'élevage, l'augmentation des volumes de lait collectés et transformés et, un meilleur accès au marché des produits laitiers locaux ;
- Les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes sont améliorées ;
- Le financement des programmes mobilisateurs des OPR sur l'employabilité des jeunes est renforcé
- Des modèles technico-économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans la chaîne de valeur sur le lait local sont développés ;
- Les capacités des jeunes à s'insérer dans les modèles technico-économiques des chaînes de valeur du lait local sont renforcées et ;
- Les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR sont renforcées : pilotage stratégique, mobilisation des ressources, mise en œuvre des projets.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions du projet, la CEDEAO, à travers l'ARAA utilisera une partie de la contribution de la Confédération Suisse (DDC) pour le financement d'investissements innovants de la part des organisations professionnelles de la chaîne de valeur de lait local. Ces actions innovantes seront sélectionnées à l'issue d'un appel à propositions de projets intitulé « Promotion de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local en Afrique de l'ouest et au Tchad »

Les présents termes de référence définissent les conditions de recrutement de consultants en appui à l'ARAA dans le processus de sélection d'actions innovantes issues de l'appel à propositions.

## **2- Mission et tâches des consultants**

Les consultants apporteront individuellement une assistance technique à l'ARAA dans la mise en œuvre des actions du PRAOP3. Plus spécifiquement ils appuieront l'ARAA dans le processus de sélections des projets pertinents. Ils auront à exécuter les tâches ci-après :

- Participer aux entretiens avec l'ARAA sur la maîtrise des lignes directrices de l'appel à proposition de projets et aux discussions sur la grille d'évaluation des notes succinctes et des propositions détaillées des projets ;
- Participer aux évaluations des propositions de projets ;
- Appuyer l'ARAA dans les tâches en lien avec les activités du projet.

Les consultants(es) travailleront sous la supervision directe du Chef de la Division des Opérations techniques de l'ARAA.

### **3- Lieu de la mission**

Les consultants réaliseront les différentes tâches en étant dans leur lieu de résidence, avec un accès à l'internet. Les échanges sur les appels à proposition de projets, avec les consultants dans le cadre de la mission se feront en ligne (Skype, vidéo conférence, communication téléphonique) sur la plateforme prévue de l'ARAA.

### **4- Produits attendus**

Les consultants produiront les rapports d'évaluation des projets dans le domaine des chaînes de valeur de lait local. Ces rapports devront comprendre les fiches d'évaluation avec les commentaires suffisamment détaillés sur chacune des projets évalués.

### **5- Expertise requise**

Les consultants devront être titulaires d'un diplôme de niveau master ou BAC+5 au moins dans les domaines de l'élevage, de la santé animale, de l'agronomie, ou de l'agroéconomie avec une expérience sur les questions d'emploi jeunes et dans les chaînes de valeur agricoles

Avoir des expériences solides et pertinentes d'au moins 5 ans dans le domaine de l'élevage, ou développement des filières agricoles dont au minimum 3 dans l'évaluation ou le suivi-évaluation des projets concernant le développement de l'élevage, des infrastructures, des filières agricoles et chaînes de valeurs etc.

Avoir une connaissance de la politique agricole régionale de la CEDEAO (l'ECOWAP 2025) et avoir travaillé avec des organisations d'éleveurs ou de producteurs agricoles au niveau régional ou national serait un atout.

**Une expérience dans l'évaluation à satisfaction des projets des appels à propositions de l'ARAA constitue un atout supplémentaire**

## 6- Critères d'évaluation des Consultants

Les dossiers des consultants seront évalués conformément aux critères de la grille ci-après :

	Critères	Contenu du critère	Poids
1	<b>Qualification d'ordre général</b>	Formation supérieure, diplôme académique	30
2	<b>Expérience et qualification pertinente pour la mission</b>	Expériences solides et pertinentes dans la thématique : emploi jeunes, chaînes de valeurs lait local Expériences dans l'évaluation satisfaisante des projets d'appel à proposition antérieurs	60
3	<b>Connaissance de l'environnement institutionnel et sectoriel</b>	Connaissance de l'ECOPWAP Connaissances des Organisations régionales d'éleveurs ou de producteurs agricoles	10
<b>TOTAL</b>			<b>100</b>

## 7- Dossier de candidature

Les candidats devront soumettre leur dossier constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation et
- Un CV détaillé.

## 8- Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **20 juillet 2022 à 17H 00 GMT**, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

**Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA),**

**83, Rue de la Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Candidature au Poste de Consultant, pour l'évaluation de propositions de Projets Promotion de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local en Afrique de l'ouest et au Tchad. (PRAOP phase 3) »**

**Email : [evaluateurspraop3@araa.org](mailto:evaluateurspraop3@araa.org)**

En objet : « Candidature au Poste de Consultant pour l'évaluation de propositions de Projets Promotion de l'emploi des jeunes dans les chaines de valeur lait local en Afrique de l'ouest et au Tchad. (PRAOP phase 3) »

## 9- Méthode de sélection

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short liste de candidats présélectionnés, et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

**L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet appel à candidatures.**



**Le Directeur Exécutif**

**SALIFOU Ousseini**